

Représentation du dynamisme de l'interaction des langues nationales et du français

**Dr. DIALLO Adama, CNRST/INSS,
B.P 7047, Ouagadougou, Burkina-Faso
Adamadaya62@yahoo.fr**

RESUME

L'analyse du dynamisme de l'interaction des langues nationales et du français et l'étude de la problématique de la dynamique socioculturelle du français ont été développées dans une direction particulièrement prometteuse au Burkina-Faso. Notre travail va s'appuyer sur l'analyse sociolinguistique pour étudier l'interaction des langues dans leur relation avec les sociétés et l'environnement linguistique où on les emploie. Notre communication va donc s'interroger sur deux thèmes importants. Le premier porte sur l'interaction des langues nationales et du français « langue officielle » et va analyser :

- la façon dont les interlocuteurs utilisent diverses variétés de langues français, moore, jula et fulfulde au cours des échanges (principes d'alternance codique et de covariation établis par la sociolinguistique),
- comment ces choix participent à des stratégies de communication,
- comment ces choix construisent des cadres de dynamique socioculturelle pour l'interprétation des énoncés et des énonciations,
- comment ces modalités d'interaction fonctionnent dans des cas fréquents de contacts entre locuteurs appartenant à des communautés ethnolinguistiques et sociolinguistiques différentes ?

Dans le second thème, cette réalité impose une prise en compte des langues nationales à travers une politique linguistique rigoureuse d'où le choix de la problématique de la politique linguistique et de l'officialisation de certaines langues nationales à côté du français « langue officielle » au Burkina-Faso.

MOTS-CLES : dynamisme de l'interaction des langues, alternance codique, covariation, politique linguistique, sociolinguistique.

SUMMARY

The analysis of the dynamic interaction of national languages and French and study the problem of socio-cultural dynamics of the French have been developed in a direction particularly promising in Burkina Faso. Our work will rely on the sociolinguistic analysis to study the interaction of languages in their relation to companies and the locale where they are used. Our communication will therefore examine two important issues. The first focuses on the interaction of national languages and French "official" and will analyze:

- how speakers use different varieties of French language, moore, Jula and Fulfulde in trade (code switching principles established by covariation and sociolinguistics)
- how these choices involved in communication strategies,
- how these choices build dynamic socio cultural frameworks for the interpretation of statements and utterances,
- how these modes of interaction function in frequent cases of contact between speakers belonging to different ethno linguistic communities and sociolinguistic?

In the second theme, this reality requires a consideration of national languages through a rigorous language policy where the choice of the issue of language policy formalizing certain languages of French national side "official language" in Burkina Faso.

Keywords: dynamic interaction of language, code switching, covariation, language policy, sociolinguistics.

INTRODUCTION

Cette étude se propose d'examiner la politique linguistique au Burkina-Faso et d'évaluer la gestion du multilinguisme. Dans le cas présent, la représentation linguistique s'entend comme la recherche et la mise en œuvre de moyens nécessaires à l'application des choix conscients effectués dans les domaines des rapports entre l'analyse du dynamisme de l'interaction des langues nationales et du français et plus particulièrement l'étude de la problématique de la dynamique socioculturelle du français.

Au niveau des objectifs, il s'agit de montrer l'existence du dynamisme de l'interaction entre le français et les langues nationales tout en insistant sur la variation et la covariation du français selon les normes endogènes burkinabe.

Au niveau de la problématique, il faut identifier le type de rapports dynamique ou complémentaires entre le français et les langues nationales. On peut dire à priori que le français et les langues nationales entretiendraient des rapports de partenariat qui leur permettent de s'entraider.

-Comment la représentation du dynamisme du français et des langues nationales à travers les espaces de covariation (marché, lieu de cérémonie ou de rencontre) permettent-elles de diffuser et de promouvoir l'étude des emprunts, des alternances codiques, les onomatopées, les calques ?

-Comment la prise en compte des langues nationales à travers une politique linguistique rigoureuse serait signe d'une collaboration entre les langues ?

En effet, sur le plan méthodologique, l'orientation du partenariat entre le français et les langues locales du Burkina-Faso se manifeste dans une dynamique visant à établir une interaction du contact des langues de sorte à mettre en valeur la capacité des langues locales soit à restituer de manière précise les valeurs sémantiques du français soit à emprunter soit à user des alternances codiques et des calques pour montrer la variation linguistique française.

Au niveau des hypothèses, les décisions d'ordre purement linguistique, telles que la revalorisation des langues nationales et le maintien du français facilite le partenariat des langues nationales et du français dans l'enseignement au Burkina-Faso. Cette réflexion sur le partenariat des langues est une interpellation sur l'impact des contacts entre le français et les langues burkinabe partenaires et sur l'impact de la variation linguistique du français au contact des langues africaines et l'usage des langues locales au Burkina-Faso.

Donc cette réalité impose une prise en compte des langues nationales à travers une politique linguistique rigoureuse d'où le choix de la problématique de l'officialisation des langues nationales à côté du français « langue officielle » au Burkina-Faso. Il s'agira pour nous de nous interroger sur deux thèmes importants: l'importance du dynamisme de l'interaction des langues nationales et du français en relation avec l'étude de la problématique de la dynamique socioculturelle du français et la prise en compte des langues nationales à travers une politique linguistique rigoureuse d'où le choix de la problématique de la politique linguistique de l'officialisation de certaines langues nationales à côté du français « langue officielle » au Burkina-Faso.

CADRE THEORIQUE

Au Burkina-Faso, le paysage linguistique se caractérise par une diversité de langues. Il se crée alors des situations de plurilinguismes qui sont le plus souvent décrites en termes de *diglossie*, de *répartition fonctionnelle des langues* (Gumperz, 1989). Ainsi, il s'agit de cerner la dynamique du contact entre le français et les langues nationales du Burkina et ses implications linguistiques et sociolinguistiques dans la pratique quotidienne d'une part et d'autre part la problématique de la politique linguistique du Burkina-Faso. L'étude s'inscrit dans la perspective variationniste et covariationniste. Car comme le postule son père fondateur, W. Labov (1976), pour comprendre un discours et le reconstruire, il ne suffit pas d'étudier la

grammaire des phrases, il faut procéder à une véritable analyse du discours en l'insérant dans son contexte. On s'attellera donc à décrire les formes linguistiques qui déclinent le contrat de partenariat dans le corpus en questionnant certaines variables telles que la culture, le niveau d'étude, l'histoire, l'espace géographique et la variable linguistique.

Notre communication tente de questionner les situations plurilinguistiques à partir d'un contrat de partenariat qui peut naître entre les langues en contact. Ce contrat de partenariat pourra favoriser la formation d'un continuum qui introduit l'existence des pôles dans une variété de langue au bout de laquelle se trouvent le pôle supérieur et le pôle inférieur. Pour Manessy (1978 : 93), le français d'Afrique se présente comme *un continuum dont un des pôles est la langue très pure de nombreux écrivains ou intellectuels africains et dont l'autre se perd souvent dans une zone indéfinie où l'on a peine à distinguer ce qui est réalisation approximative des structures françaises de ce qui ressortit aux langues du substrat.*

Ainsi, comme le pense Queffélec (2004), *à l'intérieur du continuum que présentent les divers français en usage, les descripteurs sont enclins à repérer trois grandes variétés qui correspondent à trois groupes de locuteurs en fonction de l'utilisation prioritaire ou exclusive que ceux-ci se font de ces variétés : l'acrolecte [...] le mésolecte [...], le basilecte [...].*

Ce partenariat favorise également la naissance des mots et parlers nouveaux par le phénomène de l'emprunt, de l'alternance et codique des calques processus de formation des mots hybrides que Dubois et al. (2001 : 235) définissent comme des mots composés dont les constituants sont empruntés à des racines de langues différentes. L'hybridation crée aussi des mots et des parlers nouveaux comme nous le verrons dans les corpus d'analyse.

REVUE DE LA LITTÉRATURE

PRIGNITZ, G. (1993), « Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : Le cas cas de Ouagadougou », in *Cahier de linguistique sociale : le français au Burkina-Faso*, CNRD/URA-SUDLA, Coll. Bilan et perspective, pp. 117-128.

L'appropriation du français se manifeste aussi à travers ce que les burkinabe appellent l'argot. Plus qu'une fonction cryptique, cette variété a une fonction identitaire de distinction : le prototype du locuteur argotier est un jeune citadin instruit. Mais les contacts entre les groupes argotisants et le reste de la population favorisent la récupération des termes. Certains conservent leur valeur de distinction, d'autres s'usent et se banalisent, d'autres enfin peuvent être utilisés « naïvement ». Une conséquence de l'insécurité linguistique liée à un corpus restreint est la facilité avec laquelle les non lettrés ou peu cultivés adoptent des vocables qu'ils n'ont jamais entendus auparavant, surtout lorsque le groupe social qui les a produit est valorisé.

SOME Maxime,(2003), *Politique Éducative et Politique Linguistique en Afrique. Enseignement du Français et valorisation des langues "nationales" : Le Cas du Burkina Faso*. Editions L'harmattan, Collection : Etudes Africaines.

La pédagogie revendique le droit d'utiliser les langues africaines dans le système éducatif. Le système d'éducation bilingue s'articulera de manière harmonieuse et progressive. La langue première de l'enfant (L1) sera celle de l'école maternelle et des premières années de l'école primaire. C'est à ce moment que l'on doit renforcer l'intégration socio-affective, le développement sensori-moteur et cognitif de l'enfant. Ensuite le français, langue seconde (L2) sera introduit progressivement dès l'âge de 6 ans selon un schéma.

DIARRA, Luc, (2000). "De l'influence des langues minoritaires dans la création des particularités lexicales du français au Burkina Faso", dans Latin, D. et Poirier, Cl. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec,

Les langues minoritaires sont en contact avec le français car celui-ci est également parlé dans ces régions particulièrement dans les centres semi urbains où sont concentrés les locuteurs du français. En effet, le français est aujourd'hui une langue en expansion. Par rapport au mode d'apprentissage sur le tas, il est aujourd'hui parlé dans des centres urbains secondaires comme Koudougou, Dédougou, Ouahigouya, etc. Ces villes présentent des situations sociolinguistiques où le français est en contact avec des langues minoritaires comme le san et bwamu qui présentent chacune des réalités sociolinguistiques spécifiques par rapport à la situation interlinguistique au Burkina-Faso. DIARRA, Luc (2000).

CAITUCOLI, Claude (éd.), (1993 a): *Le français au Burkina-Faso* Rouen, Presses de l'université de Rouen (n° spécial des *Cahiers de Linguistique Sociale*), 160 p.

Le locuteur burkinabe dispose de plusieurs langues et/ou variétés de langues nationales, à savoir le français, les langues nationales et les langues régionales ou locales. Il s'agit d'un bilinguisme langue nationale-français et d'une situation diglossique, voire polyglossique du fait que les langues nationales sont superposées à plusieurs variétés vernaculaires. La situation est donc très complexe d'autant plus qu'il est impossible d'établir des frontières entre ces langues ou variétés de langues qui sont en contact permanent. La dynamique sociolinguistique semble donc favorable au français au burkina-Faso. Le locuteur burkinabe fait alterner ces différentes variétés et a recours à une ou à plusieurs de ces langues selon ses besoins.

NIKIEMA Norbert, (1996), Evolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Burkina-Faso. *Berichte des Sonderforschungsbereichs 268, Band 7, Frankfurt A.M.* 1996: 187-19p.

Le locuteur burkinabe dispose de plusieurs langues et/ou variétés de langues nationales, à savoir le français, les langues nationales et les langues régionales ou locales. Il s'agit d'un bilinguisme langue nationale-français et d'une situation diglossique, voire polyglossique du fait que les langues nationales sont superposées à plusieurs variétés vernaculaires. La situation est donc très complexe d'autant plus qu'il est impossible d'établir des frontières entre ces langues ou variétés de langues qui sont en contact permanent. Le locuteur burkinabe fait alterner ces différentes variétés et a recours à une ou à plusieurs de ces langues selon ses besoins.

PRESENTATION DU CORPUS

Les enquêtes et la collecte des corpus ont porté sur quatre langues et/ou variétés de langues nationales, à savoir le français des lettrés /non lettrés, le moore, le jula et le fulfulde. Les locuteurs s'adressent à d'autres locuteurs à travers des variétés linguistiques dans un même environnement linguistique ou changent de variétés linguistiques lorsqu'ils s'adressent à d'autres interlocuteurs dans d'autres environnements linguistiques (quartier, famille, école, administration, communautés linguistiques). Il y'a des besoins langagiers lorsque les locuteurs décident d'entrer en contact avec d'autres locuteurs en utilisant des codes et variétés linguistiques divers. Ce qui amène les locuteurs à changer de codes et de variétés linguistiques différentes lorsque ces locuteurs sont dans une situation de communication où ils sont en face d'interlocuteurs et de discours multiples. Ce qui les amène à adopter de nouveaux types de comportements linguistiques.

Le corpus de référence que nous présentons sur la représentation du dynamisme du français et des langues nationales résulte d'une collaboration concernant le contact et le partenariat des langues au Burkina-Faso. Il a été réalisé en collaboration avec les groupes populations cibles de la ville de Ouagadougou en fonction de leur origine ethnique. L'objectif de ce corpus est de présenter un témoignage sur les outils et les méthodes utilisés en vue de recueillir des données descriptives de la variation lexicale à partir des emprunts, de

l'alternance codique et des calques au Burkina-Faso afin de parvenir à des résultats. Ce qui nous a amenés à effectuer certains choix touchant aussi bien aux caractéristiques des locuteurs qu'aux situations de parole. Ce corpus fait partie d'une collecte d'au moins 10 corpus.

1. Présentation du paysage sociolinguistique du Burkina-Faso

Les linguistes et sociolinguistes s'accordent à reconnaître que le Burkina-Faso compte une soixantaine de langues en fonction des ethnies et des cultures. Il y a au Burkina-Faso deux grands groupes de langues sur le plan fonctionnel : les langues identitaires communautaires qui comptent un nombre important de locuteurs. Leur nombre se situe entre 50 et 60, d'après Lafage (1988) et Nacro Issaka (1986). A côté de ces langues communautaires qui ne sont parlées que dans des départements, il y a des langues véhiculaires : *trois langues véhiculaires nationales ont une aire de diffusion de grande importance [...] on peut citer le moore, le jula, le fulfuldé*, (Norbert NKIEMA : 1996).

Lors de la colonisation, le Burkina-Faso a hérité d'une langue d'importation européenne, à savoir le français qui deviendra plus tard la langue officielle. La cohabitation du français, langue « officielle »/ langues locales burkinabe. La langue française a deux variétés de français selon que l'on est locuteur du français et ayant la compétence linguistique ou non locuteur du français sans aucune compétence linguistique. (Cf. André BATIANA; Giselle PRIGNITZ 1993).

Le Burkina-Faso est un pays à très grande diversité linguistique qui rend dynamique la langue française, où l'on rencontre des langues communautaires et des langues véhiculaires nationales qui ont une influence considérable sur la pratique du français au Faso, comme on tentera de le démontrer tout au long de notre communication. Dans ce paysage linguistique francophone, s'instaure un partenariat entre la langue française et les langues locales que nous entendons examiner. Notre travail va s'appuyer sur l'analyse sociolinguistique pour étudier l'interaction des langues dans leur relation avec les sociétés et l'environnement linguistique où on les emploie.

1.2 Situation du français au Burkina-Faso

1.2.1 Situation du français des non-lettrés

La dynamique francophone tend donc à modifier la polyhiérarchie qui existe entre les langues à fonction véhiculaire. De plus, le français peut, dans certains cas, avoir une fonction grégaire. On pose habituellement l'existence de deux populations « francophones » : les lettrés et les non-lettrés. Cette distinction n'est pas faite seulement pour la commodité de l'exposé. La distinction lettrés/non-lettrés, pour schématique qu'elle soit, rend bien compte de deux modes d'accès au français (apprentissage scolaire vs apprentissage « sur le tas »), correspondant à des pratiques langagières et à des représentations distinctes dans des groupes sociaux différents. « Les observateurs considèrent généralement que le français des non-lettrés n'est pas un système hérité et fossilisé, mais plutôt un système intermédiaire, redécouvert à chaque génération et toujours en mutation. Napon (1992) le présente comme un code « de survie », tout le contraire d'un système à fonction identitaire, tout en mettant en avant l'existence d'une langue cible endogène. Il interprète le français des non-lettrés comme un pseudo-sabir. Il est vrai que cette fonction de communication verticale et unilatérale est fondamentale et que revient souvent, dans le discours épilinguistique des locuteurs non lettrés, la référence au « bon français » de « ceux qui ont fréquenté » (l'école). Il ne faut pas pour autant exagérer l'importance de la pression normative liée à la perception d'un standard burkinabé. C'est que le statut du français des non-lettrés est ambigu. Les locuteurs basilectaux sont tout à fait conscients de parler un système approximatif et d'être en situation d'apprentissage, mais

ils ne croient pas à la possibilité d'apprendre le « bon français » en dehors de l'école. Ils sont à la fois conscients de la supériorité (matérielle et symbolique) que leur procure leur statut de francophones, même approximatifs, et de la distance infranchissable qui les sépare des locuteurs légitimes.

(1)-Ecoute-moi bien femme, ton fils il ne connait rien dans **lékolé** là. Le **ekoli maitri** là n'est pas content de lui.

(2)-Nous c'est pas dormi la nuit là. Mon maman là il a malade, j'ai conduit lui à **loktor-yiri**. Quand la **dokotoro** est vini, il a dit que mon mère c'est gravement malade.

(3)-Nous c'est travailler beaucoup pour le **ba-yiri** n'a qu'à vancer vite. Nous les enfants du **Faso**, il faut que nous soyons debout pour le développement du **suudu baba**.

(4)-Mon père il veut aller au mairie pour demander un l'autre **rogom sebre**. Le **wolo-sèbè** qu'il a fait au Dédougou là c'est perdu lui.

(5)-Attention, mon zami, dit-moi, c'est quel **kibaruya** qu'il y'a dans le Faso ce matin ? Dans **nobila kibare**, on dit que le moment de élections politique c'est arrivé.

(6)-Dans la ville de Ouaga là, les **mobili** et les **montere** là c'est désordre seulement.

(7)-Le trafiquant qui a revenir à Lomé là, il a venir avec de goro **ogodinàtèran** et de petits **ordinatéri et des gros montoro** et de z'autres plus petits encore.

(8)-Le **aradio** burkina il a trop faibli. Même si tu aller à côté de **radiowan** là, avec ton **radiooru**, tu ne pas bien suivi la nouvelle là.

Le **ba-yiri** signifie « village natal » en moore, **suudu-baaba** en fulfulde et **faso** en jula.

Kibaruya signifie « nouvelles » en jula. « Acte de naissance », signifie **rogom-sebre** en moore, **wolo-sebe** en jula.

Lorsque nous prenons le mot « école », il signifie dans les trois langues nationales « lieu ou maison du savoir ». Il est un emprunt à la langue française qui a subi des déformations phoniques et linguistiques en fonction des structures linguistiques des locuteurs. La déformation lexicale donne en moore **lékolé** dans **ékole yiri**, en jula, **lékoli** dans **lékole-so**, en fulfulde **lekwe** dans **suudu-lekwe**. Il en est de même lorsqu'il s'agit de « hôpital » qui en principe doit signifier dans les trois langues nationales « lieu ou maison du docteur ». Le terme docteur est confondu au mot hôpital par les locuteurs des langues nationales. Il subit des transformations phoniques selon les langues. La déformation lexicale donne en moore « loktore », dans **loktor-yiri**, en jula, **dokotoro** dans **dokotoro-so**, en fulfulde **doktoro** dans **wuro-doktoro**.

L'incorrection et les emprunts sont des phénomènes normaux en situation d'appropriation d'une langue. Ceci implique que toute langue possède un seuil d'équilibre virtuel. Le français au Burkina est, à la base, une langue d'appropriation (communication) et non une langue culturelle (identitaire). L'histoire, les dynamismes linguistiques des contextes plurilingues, la construction d'une identité nationale sont probablement des causes du phénomène du français burkinabe.

Si l'on veut comprendre, faut considérer le langage basilectal des non lettrés avec le sens que Denise François-Geiger (1990) donne au mot – comme une manière de parler, de se faire comprendre particulière à un groupe social et la vernacularisation comme des états différents et successifs de l'aventure de la langue française au Burkina.

1.2.2 Situation du français des lettrés

Le français, utilisé par une minorité de lettrés, conserve par contre, dans *l'imaginaire linguistique*, une importance capitale. D'une part, c'est une langue associée au travail et à l'ascension sociale en relation avec le parcours scolaire et son aboutissement (fonctionnariat), d'autre part, elle représente une échappatoire essentielle aux déséquilibres linguistiques de la

région de l'ouest du pays. « *Langue neutre* », « *intermédiaire* », « *arbitre linguistique* », pour beaucoup, « *le français est un consensus car chacun y trouve son compte*. ».

(9)- Silence, nous allons **bientôt chanter la mort** du patriarche. Tous les petits-fils sont conviés à la cérémonie funéraire.

(10)- Ce ne sont pas des **perdiems** que vous êtes allés chercher au séminaire mais des **merdiems**

(11)- **Certains** militants du méga parti, se livrent à la politique du ventre vide contre des miettes.

(12)- Sais-tu que la jeune femme ivoirienne, Pulchérie, elle **a rendu** le grand voisin **malade** pour n'avoir pas pu arracher son cœur.

(13)- Issa a été **traversé par une vague de tsunami** jusque dans **son cœur** à la pensée de la mort de son père.

(14)- Ali le petit pélé a été recruté dans un club de foot-ball. **Il mange** maintenant **dans son activité**.

(15)- **La semaine** dernière, Ali a rencontré une jeune dame. Ils **roulent** actuellement **ensemble**

(16)- **Hier** au cours d'un baptême, Mendo a réussi à **sauter une belle femme**.

(17)- **Ali s'est exprimé** sur un ton sur à sa copine « A non je suis capable là, je gère tes affaires »

(18)- Tous les jours, au cours des discussions, **Ali laisse sa femme monter sur lui jusqu'à atteindre la tête**.

(19)- Las, exténués, affaiblis, les joueurs semblaient **marcher la tête en bas, les pieds en l'air**.

chanter la mort, « célébrer le deuil de quelqu'un », **des perdiems et des merdiems** (des salaires de misère), **la politique du ventre vide** « les militants parasites », **tomber malade d'une femme** « être séduit par la beauté d'une femme » **être traversé par une vague de tsunami** « être choqué par une crise psychologique », **manger dans une activité** « vivre d'une activité », **rouler avec une femme** « sortir avec une femme », **sauter une femme** « réussir à prendre le cœur d'une femme », **gérer tes affaires!** « être responsable de », **monter sur quelqu'un jusqu'à atteindre la tête** « se laisser dominer par quelqu'un », **marcher la tête en bas, les pieds en l'air** « personne ayant perdu tous ses sens »

En fait, ce qui a changé, c'est la situation du français à l'extérieur de l'école et, par conséquent, le rapport que les élèves ont à cette langue. Le comportement des locuteurs jeunes apparaît alors comme iconoclaste aux puristes.

Ce qui est en jeu, c'est le statut du français et ses fonctions. Le prototype du puriste défenseur du « bon français » est un locuteur légitime à l'aise dans la situation actuelle de diglossie véhiculaire. Pour lui, le français sert à la communication avec d'autres pays francophones, d'où la nécessité de limiter les processus d'individuation nationale, et, à l'intérieur du pays, à la communication savante ou officielle, de laquelle il est évidemment partie prenante. Pour le reste, il considère que les langues nationales sont suffisantes et que leur nécessaire promotion passe par le renforcement de leur fonction identitaire. Cette position revient à entériner le statut officiel du français (langue étrangère officielle et langue de l'enseignement) et à gérer au mieux la diglossie français-langues nationales. Lorsque se développe un français spontané qui remet en cause la distribution complémentaire et hiérarchique des codes, ce locuteur voit sa légitimité francophone, son identité diglotte et éventuellement son identité ethnique menacées.

1.2.3 Les manifestations de variation lexicale et d'emprunts dans les langues nationales

Lorsque nous prenons une autre catégorie de terme comme « village natal » qui signifie « patrie du père », les langues nationales empruntent au français le mot « papa » qui va subir

des déformations lexicales et devient **baba**. Ce qui donne en moore **ba** dans **ba-yiri** en jula **fa** dans **fa-so** et en fulfulde **baaba** dans **suudu-baaba**.

Le mot « acte de naissance » signifie « papier de naissance », les langues nationales empruntent au français le mot « certificat » qui va subir des déformations lexicales. Ce qui donne en moore **sebre** dans **rogom-sebre**, en jula **sèbèn** dans **wolo-sèbèn**. Seul le fulfulde a réussi à rendre de façon précise la valeur sémantique. Il s'agit de **talkuru** dans **talkuru rimeede**.

Par contre, lorsque nous prenons le concept « nouvelles », nous nous rendons compte qu'il dépend du concept « cabaret » qui signifie « lieu de découverte des nouvelles ». La déformation lexicale donne en moore **kibare/kibaya**, en jula **kibaru/kibaruya**, en fulfulde **kibaaru/kibaruuji**.

Lorsque nous prenons le concept « moteur », il s'agit d'un emprunt au français qui signifie « appareil ». Cela donne **monteran** en moore, **montri** en jula et **montere** en fulfulde. Enfin, le concept « voiture » renvoie au mot « mobile » dont la déformation lexicale donne en moore **mobila**, en jula **mobili** et en fulfulde **mobel**.

Le mot « montre » est un emprunt à la langue française. Il a subi des déformations lexicales pour donner en moore «montra », en jula **montiri** et en fulfulde nous avons **montoro /montorowal**

Enfin le mot « radio » est aussi un emprunt à la langue française. Il a subi des déformations lexicales pour donner en moore **radiowan**, en jula, **aradjo** et en fulfulde nous avons **radiwooru**.

Le mot « ordinateur » est également un emprunt à la langue française. Il a également subi des déformations lexicales pour donner en moore **ogodinatere**, en jula **ordinateeri** et en fulfulde nous avons **orodinateere**. Cela atteste qu'il s'agit d'emprunts à la langue française. -le statut sociolinguistique des langues est déterminant : l'une des langues connaît une domination symbolique et un rayonnement culturel, politique, économique très importants et dépassant les frontières géo-linguistiques. Ce qui pousse alors les locuteurs à sentir le besoin de s'initier à cette langue et à l'apprendre.

(20)- Ah! faama, ta femme va te faire du bon **kabato** avec du **nanji** et du **jabaji** au poissons fumé avec du **soubaga foronto** bien piquant.

(21)-Tu sais ce que ma femme a fait, elle est venu au cabaret devant un **naman** pour dire que son **nansongo** est terminé ainsi que son sac de riz.

Il paraît que c'est à cause de **sogoma sangi** que Ali ne veut plus vendre son **yugu-yugu donkafile**

(22)-Ecoute ! ton **kabato** d'hier là il était très bon. Je l'ai mangé avec la sauce de **tigèdigè**

(23)-Regarde mon ami, **koo safna** est un bon produit contre les maux de tête. Alors que **kokobaga** est un bon produit contre les hémorroïdes. Certains produits comme le **gnamakuji** luttent contre les effets gastriques.

Les expressions suivantes relèvent de la langue jula et ont les significations suivantes : **nanji**, « soupe » **jabaji**, « sauce tomate », **Soubaga foronto** « piment sauvage », **nansongo** « popotte » **naman** « richard », **tigèdigè** « pâte d'arachide », **sogoma sanji** « pluie matinale », **yougou-yougou** « friperie », **koo safna** « plante médicinale », **kokobaga** « bouillie fluide », **kaba-to** « gâteau de maïs » **mugu-ji** « eau de farine », **gnamakuji** « eau de gingembre ».

A titre d'exemple, nous avons les expressions suivantes qui relèvent de la langue jula et ont les significations suivantes : **nanji**, « soupe » **jabaji**, « sauce tomate », **Soubaga foronto** « piment sauvage », **nansongo** « popotte » **naman** « richard », **tigèdigè** « pâte d'arachide », **sogoma sanji** « pluie matinale », **yougou-yougou** « friperie », **koo safna** « plante médicinale », **kokobaga** « bouillie fluide », **kaba-to** « gâteau de maïs » **mugu-ji** « eau de farine », **gnamakuji** « eau de gingembre ».

Les manifestations de variation linguistique des concepts sont légion dans le corpus ci-

dessus: lorsque nous prenons le mot « portail » en français, en passant d'une langue à une autre à travers le principe de variation lexicale, nous obtenons en jula, **bulonda**, en moore nous avons **riginooran**, en fulfulde, nous avons **dambugal/gampuwal**

Dans le mot « charrette » en français, nous avons des emprunts au niveau des langues « chareti » en jula, « charetan » en moore, et fulfulde du centre donne « charetaaru ». La variation linguistique et lexicale se produit juste au moment de passer à la variété en fulfulde de l'Est avec **tolkooru**.

II Manifestations des phénomènes du contact de langues et du multilinguisme

Le dynamisme du contact du français et des langues nationales met en évidence, dans sa pratique linguistique dans les conversations, différentes expressions du multilinguisme. Celles-ci vont des emprunts et alternances codiques, aux calques et unités onomatopéiques. Leur présence traduit la porosité du français aux langues qui l'accompagnent dans l'espace francophone burkinabe. La cohabitation entre le français et les langues locales burkinabe établit des relations de partenariat qui se manifestent de prime abord par l'acceptation et la reconnaissance des phénomènes du contact de langues et du multilinguisme. C'est la mise en évidence de ces phénomènes qui fera l'objet de la présente section.

II. I Les emprunts

Il y a emprunt, écrivent Dubois et al. (2001 : 177), quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. Il s'agit ici d'une définition classique du terme emprunt. Cependant dans notre étude, nous considérons comme emprunt tout item lexical étranger non seulement aux langues locales burkinabe mais aussi à la langue française. C'est, selon Deroy (1956 : 21), *le plus fréquent, le plus apparent, le plus largement connu.*

Dans ce corpus, Les langues locales burkinabe empruntent essentiellement des lexies à la langue française, arabe et haoussa. Un premier ensemble est ainsi constitué d'occurrences provenant des langues moore, jula, et fulfulde :

La présente communication emprunte essentiellement des lexies aux langues locales identitaires burkinabe. Un premier ensemble est ainsi constitué d'occurrences provenant de la langue moore et la langue jula, parlée respectivement dans les régions du Centre et de l'Ouest du Burkina :

II. I Exemples d'emprunts

(24)-écoute-moi bien, l'enfant terrible du Faso le **Naaba** blazo a failli laisser filer son **naam** en 2011.

(25)-C'est une véritable crise qui nous a secoué, « **ya yelle ndaten ku tondo** » dans le Faso national.

(26)-Tiens-toi tranquille, ce ne sont pas des **môgô puissants** mais c'est tout de même des **groto et des nanman** qui sont dans le **fèfè** et qui mangent le plat de **shi tumu et le zamenè boivent le foura**.

(27)-A bon ! un jour de fête comme ça et tu veux qu'il fasse avaler le **sagabo**, du **baa benda** et le **toiyg ziindo** sans sel à mes beaux-parents ! Comment tu ne comprends pas que tout ça c'est l'Afrique en danger. On risque de **djaa** en pagaille.

Les items mis en gras sont représentatifs de la variété de langue moore. Le mot **Naaba** signifie « chef », le **naam** signifie le « pouvoir ». **ya yelle ndaten ku tondo** signifie « un

danger mortel » alors que les lexies **môgô puissants**, **groto** et **nanman** renvoient respectivement à des noms de personnes aisées qui sont dans du **fèfè** (fraicheur, luxe, beaucoup d'argent) est pratiqué en majorité par les burkinabe originaires des provinces du Centre et de l'Ouest. Le plat local fait de **shi tumu** (chenilles) est fort apprécié par les locuteurs de cette langue de la région de l'Ouest. La variété de français présentée par les enquêtes varie ainsi en fonction des cultures et des langues naturelles des locuteurs responsables des énoncés. Les locuteurs qui s'expriment sont des locuteurs natifs de la langue moore et jula et adoptent les styles phoniques et linguistiques propres aux cultures locales des peuples du Centre et de l'Ouest.

D'autres lexies sont empruntées aux langues moore et jula qui recrutent également leurs locuteurs des régions du Centre et de l'Ouest. Il en va ainsi de **sagabo** et de **toiyg-ziindo**, **foura**, et **djaa** etc.

(28)-Voilà est- ce que vous savez qu'il y'a un quartier dans la ville des **gelgoobe** de **Djibo** qui s'appelle **Hong-Kong** et qui est habité par des **lumpen** ?

(29)-Pendant les périodes de grands travaux, la société a besoin de **bellaabe haatooji**. On peut trouver certains dans les **gure markaabe et faadaaje fulankooabe**.

(30)-Aux dernières nouvelles, on signalait que le **kôrô môgôkelenfata** aimait se faire dresser les cheveux et le cœur par le **djeli kê massan makan diabaté** du Mandingue.

(30)-C'est un chauffeur de **waabraado** qui a emporté sa **pug-neere** au pays des **paweogo et des kawsweogo**.

(31)-Du moment où il travaillait dur au cours de la journée sous l'effet de la **came et de la gwanja**, son « **bakary** » ne résistait pas le soir venu aux charmes des **gandos de Taparko**.

(32)-L'équipe des **douanebis de kiedpaalgo** a mis le **tasma** dans l'équipe adverse et l'a rendu en **mugu**,

Chez les **gelgoobe** (dialecte fulfulde) à Djibo (ville du Sahel), **Hong-Kong** (nom d'un quartier pauvre qui est habité par les **lumpen** (populations défavorisées). En fulfulde, les lexies **bellaabe haatooji et gure markaabe et faadaaje fulankooabe** renvoient à une ethnie réputée pour ses bras valides qui se recrutent auprès des Bella Kado et Fulse très réputés pour leur force de travail. **kôrô môgôkelenfata** en jula signifie « puissant » maître de cérémonies qui aimait rêver sous les charmes et les délices de **djeli kê massan makan diabaté** (griot célèbre) du grand Mandingue.

Le **waabraado** représente les vieux camions de transport de bois de chauffe. La lexie **pug-neere** signifie « très belle femme » au pays des **paweogo et des kawsweogo** (de ceux qui ont duré à l'extérieur)

L'emprunt ne doit pas être saisi comme cette volonté de pureté de la langue, ni comme sa protection du changement et de l'évolution, mais une source d'enrichissement et d'osmose entre deux systèmes linguistiques en place (français-langues nationales). Ainsi, il y a lieu d'examiner les conséquences linguistiques des deux langues en contact; au cours de leur évolution historique, les deux systèmes sont entrés en contact les uns avec les autres provoquant ainsi une situation d'interférence linguistique, basée sur une interpénétration et une influence mutuelle manifestée par des emprunts lexicaux. De ce fait, l'interférence se produit à tous les plans des langues coexistantes et à tous les degrés : domaines lexical, morphologique, phonétique et syntaxique ; elle se réalise, au moins, pour deux raisons :

-Les deux langues sont parlées dans des territoires proches et contigus, de telle sorte que les locuteurs entrent en communication les uns et les autres et finissent par intégrer à leur parler les traits issus de chaque langue. Les manifestations d'emprunts sont légion dans le corpus ci-dessous :

La kame et la gwanja représentent les drogues dures. son « **bakary** » signifie son sexe. **Les gandos** (femmes d'origine ghanéenne de la mine d'or de **Taparko**. **Le tasma** signifie

« feu en moore ». **Le mugu** signifie « la farine » en jula.

La présence des lexies fulfulde, moore et jula montre que les personnages sont soit locuteurs des dites langues, soit ils se conforment juste aux pratiques réelles de la langue cible.

Dans ce rendez-vous du donner et du recevoir, les langues nationales burkinabe apportent également leur part de contribution en termes d'emprunts lexicaux. Ceux-ci renvoient tantôt aux faits divers, tantôt à l'actualité nationale et aux faits divers burkinabe. On rencontre une variété de ces mots comme l'atteste l'échantillonnage suivant :

(33)-attention il faut bloquer le **bédou** de ce **bramôgô**. **Il y'a beaucoup de ngaga et de zôtô** . S'il refuse on **va le maga** et le **mugu bien**.

(34)-Vous dégusterez dans les Cascades le **bangui** de Banfora, le vrai **qui m'a pousse** bien fermenté.

(35)-Mon **kabako** de cœur a failli faire **karaba ici** lorsque j'ai appris qu'un **fakè koroba** a fait **dja** , au milieu de la nuit entre cris et tristesse de la population.

(36) je veux rencontrer une vraie **jinè woloso** ce soir. Mais celui qui me présente une **wampès**, je vais le **danga**.

Ici le **bédou** signifie le « porte-monnaie », du **bramôgô (homme travailleur)**. **Il ya** beaucoup de **ngaga et des zôtô'** signifie **il y'a** beaucoup de liasses et des pièces d'argent. On va le **maga** bien signifie on va le frapper copieusement. **Le bangui** est une boisson locale fortement alcoolisée provenant de Banfora. L'expression **qui m'a pousse est dédiée** à toutes les boissons fortement alcoolisées qui agissent sur l'éthylique comme une force extérieure. L'expression **kabako** de coeur signifie un cœur émotif à la moindre alerte. Faire **karaba** ici signifie « cesser de battre ». Une **jinè woloso** signifie une femme très belle. Une **wampès** est une femme très laide. Je vais le **danga**, je vais le maudire.

La cohabitation linguistique entre le français et les langues burkinabe donne également à lire l'émergence de trois langues à grande diffusion qui peuvent assumer les fonctions de langues nationales. Il s'agit des langues moore, jula, fulfulde. Elles font partie de la politique linguistique proposée par Norbert Nikiéma (1996) pour revaloriser les langues nationales identitaires du Burkina-Faso. Il s'agit, selon le linguiste, d'une politique linguistique reposant sur le plurilinguisme. On peut dire à l'analyse que le partenariat français et les langues nationales donne naissance, sur le plan lexical, à un phénomène de variation qui n'est que l'acceptation des langues en présence. Autrement dit, le français qui sort d'un purisme reposant sur *toute idéologie du conservatisme linguistique [...] à postuler dans la prééminence de ce qui a été au détriment de ce qui se crée* (Guilbert, 1972 : 44-45), a finalement admis et accepté les langues burkinabe avec lesquelles il entretient désormais des rapports de complémentarité, de partenariat. En insérant dans les discours des items lexicaux provenant des langues burkinabe, cette communication sur le dynamisme du contact des langues présente un français qui est considérablement influencé par des langues et des cultures burkinabe. Le contact de langues favorise ainsi une harmonisation des rapports français/langues locales qui se matérialisent, comme on l'a vu, par l'intégration des items lexicaux ressortissant des langues burkinabe. L'harmonisation linguistique aboutit à une coopération linguistique qui se manifeste à son tour par le passage d'un code à un autre.

III Comment ces choix participent à des stratégies de communication ?

Divers éléments contribuent à des stratégies de communication et à la production de l'alternance codique chez les interlocuteurs des langues nationales. Le français, introduit par la colonisation a été imposé dans les institutions administratives, scolaires et universitaires, et a fini par s'intégrer dans le paysage linguistique burkinabe. Ce processus n'a pas pris fin après l'indépendance, mais s'est au contraire élargi en raison de la généralisation de l'enseignement

du français. C'est ainsi que notre observation vise à appréhender ce fait de langue à travers les déclencheurs de l'alternance codique (français/moore/ jula/fulfulde).

III.1 Les alternances codiques

Nous n'entendons pas dissocier alternance et mélange de codes. Nous nous inscrivons dans la logique de Kumar (1986 : 205) qui pense que les deux phénomènes sont intimement liés et qu'il n'y a aucune raison de les distinguer. Est considéré comme alternance ou mélange codique le passage d'un point à un autre, d'une phrase à une autre ou d'un locuteur à un autre à l'intérieur du discours. L'article met en évidence plusieurs variétés d'alternance des codes dont le point de départ est la langue d'écriture, le français. On a d'abord l'alternance français/langues locales burkinabe :

III.2 Exemples d'alternances codiques

(37)-La maladie des yeux **appolo** comme un typhon américain est aux portes des **nimbuida ramba**.

Eh **nga ke** ! le petit garçon m'a surpris, je suis mort...

(38)-Je vous demande pardon, **ayi sabali ay kana ne faga**

(39)-**Ya boin la fo kaa ne** hein ?

(40)-Tu es un gars bien discipliné **fo wumda me bi** ?

(41)-Cette femme là wo, eh mon frère, elle m'a attaché avec du gris-gris ; **mballe kam, sortez-moi** de ma prison.

(42)-Pendant combien de jours y'aura-t-il des coups de feu ? **wend naam gninga**. c'est qui qui a encore provoqué les militaires de la Garnison Léopard ?

Les manifestations d'alternance codique sont légion dans le texte. Ceux ci-dessus cités sont juste sélectionnés à titre indicatif. Les segments de phrases **nim buida ramba** (les hommes du peuple). **nja ke** (mon type en jula). **ayi sabali ay kana ne faga** (ayez pitié, ne me tuez pas). **ya boin ti fo kaa ne** (pourquoi toi tu ne vois pas), (est-ce que tu comprends ?) **mballe kam** (aidez-moi) (au nom de Dieu).

Les occurrences **wend naam yuur ninga** (au nom de Dieu), **fo wumda me bi** ? (est-ce que tu comprends ?)) sont des alternances français/moore.).

Il n'y a pas grande difficulté à comprendre les passages qui sont en langues locales car ils sont toujours suivis des traductions. Cette alternance français/langues locales montre donc le degré d'intériorisation du bilinguisme axé sur le français et une langue burkinabe. Il convient de signaler ici que les locuteurs qui s'engagent aux phénomènes d'alternance et mélange codiques ne sont pas toujours des locuteurs natifs de la langue qui prend en relais le français. Aussi au Burkina, les langues moore, jula et fulfulde peuvent se retrouver en train d'alterner le français avec les rudiments d'une langue relevant d'un autre espace socioculturel et dont il n'est même pas locuteur. Ce locuteur veut juste se conformer aux usages du milieu, à une certaine norme. On peut également percevoir ici le rapport entre le code linguistique, le public cible, les intéressés et le contexte. Il s'agit là des facteurs qui constituent les motivations de l'alternance. Ce qui correspond bien à la définition du concept d'alternance, à savoir *l'habileté à alterner linguistiquement et de manière appropriée selon les changements situationnels* (Verma, 1975 : 35).

On peut dire que les cas d'alternance codique traduisent le caractère compatible des langues parlées au Burkina-Faso avec le français qui devient à cet effet très réceptif, conciliable. On obtient des parlars mixtes. Leur récurrence dans le corpus montre que la distance séparant les langues locales et le français est infime ; elle est tellement réduite qu'un locuteur peut aller, de façon consciente ou inconsciente, d'un code à un autre sans s'en rendre

compte, surtout lorsque son interlocuteur parle la même langue L1 que lui. Dumont et Maurer (1995 : 156) pensent ainsi que *l'alternance peut s'opérer, dans un premier temps, avec la langue maternelle du sujet si celui-ci s'adresse à des locuteurs de sa communauté linguistique*. Il y a donc un passage aisé d'une langue à une autre qui peut s'expliquer par la maîtrise de deux systèmes partenaires. Queffélec (2004) pense ainsi que *du point de vue sociolinguistique, l'usage de l'alternance codique est nettement catégorisable socioculturellement : elle est l'apanage des bilingues possédant une bonne connaissance du français et donc situés au sommet du continuum*. Les langues africaines entrent alors en continuité avec le français dans le partage d'un même espace socioculturel. Ce qui produit un effet de mixité des langues. On aboutit ainsi, au-delà des manifestations des mélanges codiques, aux calques et structures onomatopéiques.

La reproduction d'une telle conversation donne à penser que les locuteurs ressortissants des espaces socioculturels, géographiques différents peuvent se compléter des rudiments dont chacun dispose dans la langue de l'autre, le plus important étant ici l'atteinte des objectifs communicationnels. Ce qui correspond bien à la définition du concept d'alternance, à savoir *l'habileté à alterner linguistiquement et de manière appropriée selon les changements situationnels* (Verma, 1975 : 35).

On peut dire que les cas d'alternance codique traduisent le caractère compatible des langues parlées au Burkina-Faso avec le français qui devient à cet effet très réceptif, conciliable. On obtient des parlars mixtes. Leur récurrence dans le corpus montre que la distance séparant les langues locales, l'anglais et le français est infime ; elle est tellement réduite qu'un locuteur peut aller, de façon consciente ou inconsciente, d'un code à un autre sans s'en rendre compte, surtout lorsque son interlocuteur parle la même langue L1 que lui. Dumont et Maurer (1995 : 156) pensent ainsi que *l'alternance peut s'opérer, dans un premier temps, avec la langue maternelle du sujet si celui-ci s'adresse à des locuteurs de sa communauté linguistique*. Il y a donc un passage aisé d'une langue à une autre qui peut s'expliquer par la maîtrise de deux systèmes partenaires. Queffélec (2004) pense ainsi que *du point de vue sociolinguistique, l'usage de l'alternance codique est nettement catégorisable socioculturellement : elle est l'apanage des bilingues possédant une bonne connaissance du français et donc situés au sommet du continuum*. Les langues africaines entrent alors en continuité avec le français dans le partage d'un même espace socioculturel. Ce qui produit un effet de mixité des langues.

IV Comment ces modalités d'interaction fonctionnent dans des cas fréquents de contacts entre locuteurs appartenant à des communautés ethnolinguistiques et sociolinguistiques différentes ?

Plusieurs communautés linguistiques se rencontrent et communiquent en employant toutes sortes de langues et de variétés de langues (variétés sociales ou régionales, par exemple), et ceci de plus en plus dans les sociétés modernes. Ils ne partagent donc pas forcément les mêmes conventions de conversation, d'interprétation, d'interaction. Les différences sociales, familiales, de sexe, de génération, de milieu professionnel, etc., produisent quotidiennement des phénomènes d'alternance codique et d'interprétations différentes. Lorsque de tels différences, fondées sur des différences ethno-sociolinguistiques, produisent des interprétations divergentes, il ya des variations sociolinguistiques.

IV.1 Les calques

Un calque est une forme d'emprunt qui consiste à transposer les unités lexicales de la langue L1 dans les structures de la langue L2. On analysera les calques lexicaux et syntaxiques que Lipou (2001 : 134) définit comme *l'importation des langues africaines en français dans une opération qui colle au texte de départ*. Ces deux types ne sont pas très connus par l'ensemble des burkinabe et peuvent de ce fait générer un sentiment d'insécurité

linguistique. Ils sont juste de simples transpositions de structures lexicales et syntaxiques des langues burkinabe sur celles du français. Ils sont le plus souvent ignorés des burkinabe ressortissant d'une autre aire socioculturelle.

Exemples de calques

(43)-La semaine dernière, les militaires ont lancé des bombes lacrymogènes sur les manifestants qui ont riposté avec des armes blanches. Ils criaient tous en chœur **Cabri mort n'a plus peur de couteau.**

(44)-**La vie est gâtée**, on a appris aux enfants que la circoncision doit enlever à l'homme ce qui est féminin en lui et l'excision doit enlever ce qui est masculin en la femme.

(45)-Au stade, les jeunes ont **parlé déguè** à un leader politique qui a décidé d'appeler la police.

(46)-Alors si c'est ça, c'est pas bien du tout. Voler la femme de quelqu'un, **c'est gâter le cœur de quelqu'un.**

(47)-Le djeli Massan Diabaté en chantant les louanges d'un gombiste a dit que l'argent ne ment pas, **l'argent n'a pas d'odeur.**

(48)-Hier, tous les villageois se sont réunis pour **pleurer la mort** du patriarche dans la cour de l'église.

Considérons à titre illustratif ces occurrences: **Cabri mort n'a plus peur de couteau** (un homme qui a affronté la mort, n'a plus peur d'une arme), **la vie est gâtée**, (la vie ne vaut plus la peine d'être vécue), **parler déguè** (parler de façon désordonnée), **il va nous entendre** (Il saura de quel bois, on se chauffe), **gâter le cœur de quelqu'un** (rendre autrui furieux), **l'argent n'a pas d'odeur** (posséder de l'argent est invisible), **pleurer sa mort** (compatir à la douleur d'autrui).

le calque est donc un type de formation lexicale qui s'opère en transposant un mot ou une construction d'une langue dans une autre , par simple traduction littérale. Il résulte parfois de la confusion de deux référents correspondants chacun à une langue différente et qui dénote souvent, sur le plan psycholinguistique , une acquisition incomplète de l'autre langue
Les calques syntaxiques et lexicaux

V. Les unités onomatopéiques

Il s'agit de simples transpositions des structures des langues locales sur les structures du français. Ils sont le fait d'un télescopage entre les langues. Seulement, ils ne sont pas toujours compris par tous les membres de la communauté linguistique burkinabe. Ils sont juste reconnus par des locuteurs des langues dont ils sont issus.

Les unités onomatopéiques constituent d'autres éléments que les langues du terroir livrent au français dans le corpus d'étude. Dubois et al. (2001 : 334) définissent l'onomatopée comme *une unité lexicale créée par imitation d'un bruit naturel, même visant à reproduire le son du réveil [...]* On rencontre dans le corpus un nombre considérable de termes onomatopéiques qui relèvent des langues locales burkinabe. Ces éléments ont fini par être acceptés dans le système français, bien qu'on note *la moindre capacité d'accueil du français pour l'onomatopée, comparée à celle d'autres langues* (Dubois et al., idem). On retient à titre indicatif l'échantillon suivant :

Exemples d'unités onomatopéiques

(49)-**Wororow, jeune garçon dis** moi comment je vais pouvoir être en paix, tellement que tu me fait souffrir.

(50)-**Innadilaay**, les temps changent !. Quelle est cette époque où la politique ne donne plus l'argent ?

(51)-**Sa allah wou taalaw** notre fille ne se mariera pas à un forgeron ! **bilaay talaay** depuis quand avez-vous vu un sabre forgeron trouver son étui chez les peulhs ? du n'importe quoi seulement !

(52)-Votre chemise là **kay, so ni saabe alla ka ni** lorsque tu la portes, tu mérites d'être comparé à un mendiant

Le plus important dans ces exemples est que les onomatopées identifient le locuteur du français du Burkina. Elles *informent*, en effet, sur l'origine tribo-ethnique du locuteur qui est d'origine peulhe. Le français s'adapte ainsi au système phonologique de la langue de chaque locuteur. Les occurrences **yororow** et **bilaay talaay** sont de la langue fulfuldé (moossiire) et originaires de la région du Centre au Burkina.

Les onomatopées **sa allah wou taalaw** « que la volonté de Dieu soit » et **innadilaay** rappellent les locuteurs fulfulde originaires de la région de l'est du Burkina.

L'analyse des phénomènes du contact de langues et du multilinguisme encourage une coopération qui s'établit entre le français et les langues locales qui accompagnent le français dans les espaces de variation et de covariation linguistique. Le phénomène du contact de langues et du multilinguisme implique des phénomènes de diglossie, de polyglossie et d'insécurité linguistique comme certains travaux l'ont souvent démontré. Cette acceptation donnant lieu à un partenariat entre les langues a engendré au fil du temps des conséquences et implications sociolinguistiques qui peuvent être considérées comme des fruits de ce partenariat, de cette coopération linguistique.

Il apparaît que le contact de langues qui se manifeste dans l'espace de covariation burkinabe favorise l'expression d'un partenariat bien négocié ou en cours de négociation ; il génère des parlars mixtes, des phénomènes lexicaux, syntaxiques, morphosyntaxiques, sémantiques, etc.

Le second thème porte sur une prise en compte des langues nationales à travers une politique linguistique rigoureuse et va porter sur le choix de la problématique de la politique linguistique et de l'officialisation de certaines langues nationales à côté du français « langue officielle » au Burkina-Faso.

VI. La politique linguistique au Burkina-Faso

Au Burkina Faso, la politique linguistique est marquée par l'adoption du français, langue de l'ancienne métropole, comme langue « officielle » du pays. Cette option vise à préserver l'unité linguistique du pays acquise avec l'introduction du français.

Dans la constitution du pays, le français est clairement reconnu comme langue nationale. Toujours conformément à cette même constitution, toutes les langues locales du pays ont le statut de langue nationale. Mais dans les faits, quelques unes sont utilisées pour des communications nationales. Il s'agit principalement du mooré parlé par plus de 50% de la population, le fulfulde par 10% de la population, le dioula qui est une langue véhiculaire dont son utilisation recouvre toute l'Afrique de l'ouest, le gulmantchéma par 7% de la population et le dagara 3% dans le sud-ouest du pays.

« En 1978, la Troisième Constitution se prononce pour la première fois en faveur de l'officialisation des langues nationales avec le projet d'une loi devant établir « les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales ». Cette mesure sera reconduite dans la constitution actuelle du 2 juin 1992, sans pour autant avoir pris de dispositions établissant une officialisation effective de celles-ci. Avec l'appui financier du PNUD et de l'UNESCO, la réforme de l'éducation démarre par une phase d'expérimentation dès octobre 1979.

En conférant le statut de langue nationale à la cinquantaine de langues locales, l'Etat entend éviter les débats sur les questions d'identité linguistique qui, si elles ne sont pas bien canalisées, peuvent remettre en cause la cohésion sociale et la stabilité du pays. Conférer le statut de langue officielle ou de langue nationale à quelques unes de ces langues peut être synonyme de remise en cause de l'égalité des cultures et des ethnies inscrite dans la loi fondamentale du pays.

Certes, le fait de conférer le statut de langue nationale à toutes les langues locales est un pas important sur le plan de la politique linguistique. Elle permet de prendre en compte la diversité linguistique du pays et accorde une égalité aux différentes langues locales. Mais il aurait été encore plus intéressant de statuer également sur les modalités de leur promotion et de leur officialisation.

Aussi, depuis 1967, le Burkina Faso met en œuvre des programmes d'alphabétisation en langues nationales. Ces programmes ont connu un très grand succès pendant la période de la révolution (1983 -1991) grâce au -Programme d'alphabétisation commando et les leçons diffusées par la radio et la télévision nationale.

Cependant, il faut souligner que ces programmes, connaissent des limites. Les structures d'édition en langues nationales sont quasi inexistantes si bien que les alphabétisés en langues nationales retombent dans l'analphabétisme après leur formation faute de ressources littéraires leur permettant de maintenir leur niveau de connaissance acquise dans le cadre des différentes formations. Aussi, des écoles bilingues pilotes sont en phase d'essai dans le pays. Dans ces écoles le français est allié à l'une des principales langues véhiculaires parlées dans la région d'implantation de l'école.

Dans le système éducatif, en plus du français langue d'enseignement, trois langues nationales ont également le statut de langue d'enseignement du moins implicitement. Actuellement ces deux langues sont utilisées dans des écoles pilotes au centre et à l'ouest et à l'est du pays.

Les langues du Burkina-Faso ont des statuts différents, quelque fois conférés par les textes officiels du pays et quelque fois acquis de fait au regard de la fonction remplie sur le terrain.

Il ne s'agit pas simplement d'exposer le nombre de décisions ou d'actes sur lesquels sont fondées les différentes politiques linguistiques au Burkina-Faso. Il s'agit plutôt d'évaluer les différentes prises de position visant à définir la/les fonction(s) et le statut attribué à chaque langue et de préconiser les solutions les plus adaptées à la réussite scolaire et à une égalité des chances tant sur le plan social qu'économique. Cela engage plusieurs domaines et implique diverses activités d'autant plus que les enjeux sont multiples.

Il s'agit donc de trancher des questions difficiles sinon décisives. La survie de la/des langues nationales dépend du choix du Burkina-Faso en matière de langue et de culture. En effet, sur le plan méthodologique, l'orientation générale du Burkina-Faso se manifeste dans sa politique linguistique visant à établir en quelle(s) langue(s) est dispensée(s) l'enseignement aux différentes étapes du système éducatif, en quelle(s) langue(s) sont publiés les actes administratifs, dans quelle(s) langue(s) seront rédigées les lois et les décrets, etc.

La divergence première politique/usages se double donc d'une convergence des *imaginaires linguistiques*, processus qui ne facilite pas la valorisation des langues nationales dans les domaines concrets de l'application linguistique (santé, éducation, etc.) : toutes les langues sont respectées mais aucune n'est réellement intégrée à la recherche scientifique.

A partir d'un tel constat, on peut se demander s'il est préférable de fonder une politique et une planification linguistiques sur les compétences et les pratiques réelles des locuteurs ou sur leurs représentations. Actuellement, nos enquêtes montrent que le gouvernement burkinabe prend en compte les discours plus que les comportements. Ce parti pris est politique puisque l'unité nationale est apparemment en jeu. L'hétérogénéité et la diversité des

normes subjectives amènent cependant à se poser des questions quant au poids effectif des représentations sur une décision politique telle que l'imposition du moore ou du jula comme seconde langue officielle. Pour de nombreux locuteurs, le jula possède une fonction *instrumentale* et parfois *identitaire* très forte. Si certains pères regrettent et dénoncent l'abandon de la langue première par leurs enfants, ils savent aussi que leur ascension sociale en dépend. Le choix du julakan à Bobo-Dioulasso par les jeunes Peul, Sénoufo, n'est pas le simple reflet d'une pratique sociale mais participe à la mise en œuvre d'une nouvelle pratique sociale dont la langue est le moteur. Si « la langue du père » reste très forte dans leur imaginaire, ils voient dans le julakan un moyen de mobilité sociale et d'émancipation. Les représentations linguistiques et langagières, à travers leur mise en mots, attestent d'ambivalences constantes.

Le Burkina-Faso peut-il donc continuer à fermer les yeux sur les problèmes linguistiques alors qu'ils sont inextricablement liés au développement, notamment en matière d'éducation ? A peine 10 % des enfants scolarisés atteignent le niveau secondaire pour des raisons économiques, certes, mais aussi linguistiques, comme de nombreux travaux l'ont démontré. D'après notre enquête, 50 % de moréphone en zones rurales ne comprennent pas les messages transmis en julakan à la radio. Ailleurs, dans le nord, ni le français ni le julakan ne sont compris par la totalité de la population.

Malgré la complexité des situations, il semble que l'introduction, comme seconde langue d'enseignement, du julakan à Bobo-Dioulasso, du peulh dans la zone Est et du moore au centre et au nord peut être au moins envisagée si une sensibilisation effective est réalisée auprès des populations qui ne comprennent pas pourquoi on étudie les langues nationales. Au finish, on peut retenir qu'au Burkina Faso, il existe une politique linguistique qui prend en compte les réalités linguistiques du pays. Mais cette politique gagnerait à être davantage plus précise par la promulgation de lois sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. Cette officialisation donnera une impulsion à l'initiative de leur utilisation comme langue d'enseignement dans les écoles.

La réflexion sur les rapports entre le français et les langues nationales burkinabe débouche sur de nouvelles pistes de résultats.

VII. Les résultats

Premier résultat

Ce projet vise à contribuer aux actions de gestion et de développement du français et des langues partenaires, en collaboration avec l'état et le gouvernement burkinabe et avec les autres acteurs concernés, de manière à ce que ces langues demeurent ou deviennent aptes à assurer les fonctions qui leur sont assignées ou qu'on souhaite leur assigner et soutenir le développement de l'instrumentalisation linguistique du français et des langues partenaires. L'objectif recherché est le développement harmonisé du français et la modernisation des langues partenaires en vue de leur utilisation dans divers contextes, notamment l'éducation.

Deuxième résultat

Le partenariat du français avec ces différentes langues nationales sous la contrainte des aléas de l'oralité doit à court et moyen termes les aider à avoir accès à l'environnement lettré et numérique et à enrichir leurs registres lexicaux, grâce à des terminologies spécialisées, pour les rendre capables de servir pleinement d'instruments de communication, en complément du français. Pour cela, les études linguistiques de base doivent être poursuivies même si l'on dispose déjà d'informations techniques sur leur fonctionnalité du fait des études antérieures. Il faut soutenir les efforts d'aménagement de ces langues de manière à faciliter leur utilisation concrète par l'harmonisation de l'orthographe et sa standardisation. Poursuivre l'élaboration

des documents de référence et la réalisation d'une collection de dictionnaires plurilingues et la production d'outils didactiques.

Troisième résultat

En ce qui concerne les langues nationales, le mooré et le dioula ont deux fonctions principales. Premièrement elles permettent la communication entre les populations d'une même ethnie donc intra-ethnique et deuxièmement elles permettent la communication entre les différentes communautés linguistiques. Elles ont alors une fonction de langues véhiculaires. Il faut noter également que le mooré et le dioula sont utilisés dans des écoles pilotes comme langues d'enseignement. Mais cette utilisation dans l'enseignement est faite uniquement au primaire. Les autres niveaux de l'enseignement ne sont pas concernés.

Il y'a des voies d'exploration multiples. Elles permettent de mettre en exergue la capacité du locuteur plurilingue d'exploiter tous les éléments de son expérience linguistique pour l'apprentissage d'une langue étrangère. Dans un contexte plurilingue, la manifestation de nouvelles formes de structures issues des contacts entre diverses langues, conduit parfois à la formation de nouvelles variétés.

CONCLUSION

Après avoir présenté le politique linguistique et sociolinguistique du Burkina-Faso, nous avons ensuite défini notre cadre théorique qui reposait sur les notions de d'emprunts, d'alternance codique et de calques. Nous avons en outre procédé à l'examen des différentes manifestations du contact de langues et du multilinguisme au Burkina-Faso. Nous nous sommes enfin interrogés sur l'impact sociolinguistique à travers l'analyse des conséquences et implications entraînées par le partenariat entre le français et les langues identitaires burkinabe. Nous pouvons ainsi affirmer en nous appuyant sur le dynamisme du contact des langues nationales et du français qu'il existe un véritable partenariat entre les langues en présence. en mettant en évidence des discours qui reflètent les manières et modes de parler des Burkinabe,

Au finish, on peut retenir qu'au Burkina Faso, il existe une politique linguistique qui prend en compte les réalités linguistiques du pays. Mais cette politique gagnerait à être davantage plus précise par la promulgation de lois sur les modalités de promotion et d'officialisation des langues nationales. Cette officialisation donnera une impulsion à l'initiative de leur utilisation comme langue d'enseignement dans les écoles.

A travers l'alphabétisation, on peut noter l'introduction des langues nationales dans le système éducatif et la révision des manuels et curricula.

VIII. Questions de débats et de discussion : Rapports entre le français et les langues nationales dans l'enseignement au Burkina-Faso

Il s'agit de parler du partenariat des langues nationales et du français dans l'enseignement au Burkina-Faso. Cette réflexion sur le partenariat des langues est une interpellation sur les contacts entre le français et les langues burkinabe partenaires. Le sujet ainsi formulé laisse entrevoir qu'il faudra l'examiner en quatre étapes :

a) Le sens du partenariat entre le français et les langues africaines.

La précision sémantique est d'importance ici du fait de la multiplicité des termes ouvrant les réalités sensiblement différentes, bien que se rapportant à la même réalité des langues en contact avec le français. Ces langues sont soit « maternelles » quand elles sont « langues premières ». Nombre de personnes dans les pays du sud, particulièrement les jeunes ont pour

langue maternelle, le français ou une langue véhiculaire, c'est-à-dire une langue d'intercommunication, d'usage courant, cohabitant avec le français. Dans ce cas il s'établit une distinction entre la langue officielle et les langues nationales bien que ces dernières soient rarement intra nationales et habituellement transnationales. Pourquoi les qualifier de partenaires ? La politique linguistique francophone, fondée sur le « partenariat » a fait prévaloir la notion de langues partenaires, entendu comme langues qui coexistent avec la langue française, comme elles le sont éventuellement entre elles, avec laquelle sont aménagées les relations de complémentarité et de coopération fonctionnelles, dans le respect des politiques linguistiques existantes.(langues inter et intra linguistique).

b) L'usage des langues en Afrique.

A cette mosaïque des langues, est venu s'ajouter le français. En devenant multilingues, les individus, des communautés et des groupes de locuteurs deviennent des sièges de couches multiples de langues acquises au cours de leur vie. L'itinéraire d'acquisition des langues des locuteurs plurilingues permet de saisir les traces des influences mutuelles des langues en contact pouvant déboucher sur la diversification de celles-ci et- pourquoi pas ?- devenir une menace pour la survie de certaines d'entre elles dans l'espace étudié. Il suffit de considérer les manipulations que les locuteurs font des matériaux linguistiques dans ce contexte : le choix des langues dans une circonstance donnée, la conscience d'une langue dominante ou d'une langue passive, l'alternance codique ou le mélange codique. Il s'agit du contexte social, du nombre et de l'identité des locuteurs, du rôle social et de leur statut, de la distance sociale, du sujet et du contenu référentiel et affectif de la conversation. Autant d'éléments qui mettent en exergue la conscience plurilingue d'un locuteur plurilingue au Burkina-Faso.

c) L'impact du contact entre le français et les langues burkinabe.

Tout ceci permet donc de percevoir tant au niveau de l'individu qu'au niveau d'une communauté linguistique donnée l'impact des contacts des langues et les manifestations de la conscience plurilingue sur la structure interne de la langue. Le portrait de certaines langues en contact porte souvent les marques de cette réalité. Nous pouvons l'illustrer par l'exemple des études réalisées sur le français en contact avec les langues africaines en milieu plurilingue burkinabe. Le Burkina-Faso est un pays plurilingue dont la situation sociolinguistique présente trois niveaux : au premier niveau se situe la langue française connue comme langue officielle, langue de l'enseignement, langue de l'administration et de communication internationale ; viennent ensuite les trois langues nationales réparties dans trois aires linguistiques (le moore, le jula et le fulfulde). Au bas de l'échelle, nous trouvons les langues ethniques pratiquées dans les milieux ruraux et dans certaines parties des milieux urbains. C'est dans ce contexte plurilingue que le français évolue.

La réflexion sur les rapports entre le français et les langues africaines ouvre des voies d'exploration multiples. Elle permet de mettre en exergue la capacité du locuteur plurilingue d'exploiter tous les éléments de son expérience linguistique pour l'apprentissage d'une langue étrangère. Dans un contexte plurilingue, la manifestation de nouvelles formes de structures issues des contacts entre diverses langues conduit parfois à la formation de nouvelles variétés pouvant bien s'étendre sur les autres espaces. Voilà un chantier qui ouvre des pistes de recherches intéressantes à explorer.

BIBLIOGRAPHIE

BATIANA & Prignitz, G., (1993), Choc des langues à Ouagadougou. *Afrique Contemporaine* N°168, p.98-107.

BATIANA André, (1996), « Problématique d'une politique linguistique » : le cas du

- Burkina-Faso, in Jullard, C. Calvet, L-J (eds). *Les Politiques linguistiques, mythes et réalités*, p 41-53.
- BATIANA, A. (1998), « La dynamique du français populaire à Ouagadougou », in Batiana, A. et Prignitz, G. (éds), *Francophonies africaines*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen,
- CAITUCOLI, Claude (éd.), (1993 a): *Le français au Burkina-Faso* Rouen, Presses de l'université de Rouen (n° spécial des *Cahiers de Linguistique Sociale*) , 160 p.
- CHAUDENSON, R. (1989), *Vers une révolution francophone ?*, Paris, L'Harmattan.
- DEROY, L. (1956), *L'emprunt linguistique*, Paris, Société des Belles Lettres.
- DIARRA, Luc, (2000). "De l'influence des langues minoritaires dans la création des particularités lexicales du français au Burkina Faso", dans Latin, D. .et Poirier, Cl. (éds), *Contacts de langues et identités culturelles*, Québec,
- DUBOIS et al. (2001), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUMONT, P. et Maurer, B. (1995), *Sociolinguistique du français en Afrique francophone : Gestion d'un héritage. Devenir d'une science*, Paris, EDICEF.
- GEIGER, Françoise, D., (1990), *Argot : la cohabitation*. Paris PUF.
- La norme*, Lagane, R. et Pinchon, J. (dir.), Paris, Larousse, pp. 29-48.
- GUMPERZ, J.,(1989), *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- KUMAR, A., (1986), « Certains aspects of forms and functions of Hindi-English code switching », *Anthropological, Linguistics*, vol. 28, N°2, P.195-205
- LABOV, W., (1976), *Sociolinguistique*, Paris, Editions de Minuit.
- LAFAGE, Suzanne, (1985), *Premier inventaire des particularités lexicales du français en Haute-Volta (1977-1980)*, ROFCAN, 6, 300 p.
- LIPOU, A. (2001), « Normes et pratiques scripturales africaines », in *Diversité culturelle et linguistique : Quelles normes pour le français ?*, pp. 122-135.
- MANESSY, G. (1978), « Français d'Afrique noire, français créole ou créole français ? », in *Langue française*, n° 37.
- NACRO Issaka, (1988), Le français parlé au Burkina-Faso ; approche sociolinguistique dans *cahier de linguistique sociale*, N° 13.
- NAPON, Abou, (1993): Étude du français des non-lettrés au Burkina Faso, Thèse nouveau doctorat, Université de Rouen, 322 p. + annexes.
- NIKIEMA Norbert, (1996), Evolution de la question de l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif au Burkina-Faso. *Berichte des Sonderforschungsbereichs 268, Band 7, Frankfurt A.M.* 1996: 187-19p.
- QUEFFELEC, A. J. M. (2004), « Variabilité morphosyntaxique des français parlés en Afrique noire », in *Revue de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Sociales (RIALSS)*, pp. 21-33.
- PRIGNITZ, G. (1993), « Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : Le cas cas de Ouagadougou », in *Cahier de linguistique sociale : le français au Burkina-Faso*, CNRD/URA-SUDLA, Coll. Bilan et perspective, pp. 117-128.
- SOME Maxime,(2003), *Politique Éducative et Politique Linguistique en Afrique Enseignement du Français et valorisation des langues "nationales" : Le Cas du Burkina Faso*. Editions L'harmattan, Collection : Etudes Africaines.